



Comité économique et social européen

Conférence
*"Démocratie participative: état et perspectives
ouvertes par la Constitution européenne"*

Bruxelles, 8 et 9 mars 2004

Session 2:

Vers un dialogue civil européen

INTERVENTION
de M. Alojz PETERLE
Membre observateur du Parlement européen,
Président de la commission des Affaires européennes
du Parlement slovène
et membre du Præsidium de la Convention européenne

Seul le texte prononcé fait foi

Check Against Delivery

Je vous suis très reconnaissant de cette nouvelle invitation à aborder avec vous la question de la démocratie participative et de la Constitution européenne.

Cela me permet de souligner une fois de plus l'importance du rôle joué par la société civile en Slovaquie - mais pas seulement en Slovaquie - avant et au cours des premières années de la démocratisation.

Laissez-moi également insister sur la portée de l'engagement pris par le CESE de développer le dialogue avec la société civile, alors que la Convention entamait son travail. Au plus le temps passe, au plus je suis convaincu que la Convention a élaboré un bon projet de Traité constitutionnel. Ce projet propose un cadre formel pour le rôle futur de la société civile, même si le fonctionnement de celle-ci ne nécessite pas absolument un tel cadre.

Il semble néanmoins que les discussions portent plutôt ces derniers temps sur la démocratie représentative que sur la démocratie participative et je dois dire que le fait que la CIG n'ait pas été à même de suivre l'esprit de la Convention ne me rend pas heureux. Bien sûr, l'échec de la Conférence intergouvernementale réunie à Bruxelles n'est pas catastrophique, bien que je sois convaincu qu'il s'agit plus que d'un simple accident.

L'implication de la société civile est décisive pour l'avenir de l'Europe et le succès de l'Union européenne élargie dépendra largement de la vitesse à laquelle les nouveaux États membres s'intégreront et de la qualité de cette intégration. Dans ce contexte, il est vital que la société civile se développe dans ces pays. Pour illustrer cela, j'aimerais faire référence à l'ancien président tchèque, Vaclav Havel, qui constatait la disparition

quasiment totale de la société civile de son pays au cours des premières années de la démocratie, l'ensemble des personnalités importantes qui la constituaient s'étant engagé en politique et ayant ainsi opté pour l'aspect représentatif de la démocratie.

Par rapport à cela, je pense qu'il est indispensable de recréer une société civile dans les nouveaux États membres afin d'améliorer leur système démocratique.

Je pense par ailleurs qu'il existe un manque d'esprit européen au moment où nous approchons de l'Union européenne à 25 et c'est pourquoi je compte énormément sur la société civile pour remédier à cette situation. Le 1^{er} mai prochain, l'élargissement deviendra formellement une réalité. Nous aurons assisté à un changement historique. Cependant, la construction d'une Europe véritablement unie prendra des décennies et ne se fera pas sans un engagement fort de la part de la société civile, un dialogue civil bien organisé et la participation active des citoyens européens.

A cette fin, j'ai la conviction que le projet de Traité constitutionnel sur lequel se sont entendus les conventionnels offre suffisamment de possibilités de développement à la démocratie participative.

Je ne rentrerai pas dans les détails mais aborderai plutôt la question de l'esprit nécessaire pour faire un pas en avant. Ce dont nous avons besoin, c'est non seulement d'un Traité constitutionnel pour une Union européenne à 25 États membres mais aussi d'un esprit européen renouvelé. Il importe d'améliorer la qualité du dialogue civil et de faire bon accueil à quiconque souhaite y contribuer.

Je me rappelle les discussions à la Convention concernant la question de la culture et, plus particulièrement, le rôle de la religion et des Églises. Personnellement, je me félicite de la manière dont cette question est résolue dans le projet de Traité constitutionnel. La dimension culturelle de l'Europe est très importante à mes yeux. Sur le chemin qui nous mène vers l'Europe unie, nous devons supprimer et éviter toute dispute idéologique. Chaque citoyen de l'Europe devrait se voir offrir une chance de participer selon ses inspirations et ses valeurs. Nous n'avons pas besoin d'idéologies démodées et, de ce point de vue, je pense qu'un pas a été franchi.

L'approche culturelle était déjà présente aux premiers jours de la Communauté européenne, voire même avant que soit signé le premier traité, le Traité de la Communauté du Charbon et de l'Acier. Il existait un accord autour de valeurs et de principes communs possédant clairement une dimension culturelle. En ce qui me concerne, je pense que l'Union européenne existera et se développera comme un projet et une entité économique et politique, mais avant tout en tant que projet culturel. C'est pourquoi, lorsqu'il est question de société et de dialogues civils, il est également question de notre culture politique.

La tâche principale qui nous attend est de renforcer l'esprit européen dans tous les pays. C'est de ce même esprit dont nous aurons besoin pour l'adoption de la Constitution européenne.

Je vous remercie.